# BLOC EXTRUDE DIFENACOUM

## FICHE TECHNIQUE

GAMME PRO.

## DESCRIPTIF PRODUIT

Matière active : **Difénacoum 0,005 %**

Contient un agent amérisant (0,01%)

**A.M.M FR-2014-0063 - «DIFAPAQ 50»**

| | |
|---|---|
| Support : | Bloc hydrofuge extrudé |
| Couleur : | Bleu |
| Cibles | Rat et souris |
| Usages autorisés : | Professionnels 3D certifiés |
| Lieu d'utilisation : | interieur et autour des bâtiments privés, publics et agricoles |
| Réf. RA618 : | Seau de 5 kg (bloc de 20g nu) |
| Réf. RA910 : | Carton de 10 Kg (bloc de 40g emballé) |

## INFORMATIONS COMMERCIALES

Appât prêt à l'emploi pour un usage polyvalent contre les rats et souris. Process de fabrication extrudé pour une très bonne appétence. Forme étudiée pour favoriser la consommation (plusieurs angles d'attaque).

Appât à base de Difénacoum :
- Efficace par ingestion unique ou consommations répétées.
- Très bonne résistance à l'humidité.
- Antidote disponible (vitamine K1 sous contrôle médical).

Non détecté par les rongeurs, l'agent d'amertume (Benzoate de Denatonium) prévient les risques d'absorption accidentelle par l'homme.

Les rongeurs meurent quelques jours après consommation, ce qui n'éveille donc pas la méfiance de leurs congénères.

## TOXICOLOGIE

DANGER

**INDICATIONS POUR LE MEDECIN :** contient un rodonticide anticoagulant, un traitement à la vitamine K1devrait être nécessaire pendant une longue période.
**Centres antipoison : INRS 01 45 42 59 59**

## MÉTHODE D'APPLICATION

**Le produit ne doit être utilisé que dans des boîtes d'appât sécurisées étiquetées** ou dans d'autres stations d'appâts couvertes assurant le même niveau de protection. Les postes doivent être placés de manière sûre pour minimiser les risques d'accès au produit et d'ingestion par des enfants ou des animaux non cibles.

Identifier au préalable le rongeur, le comportement diffère selon l'espèce ciblé. Si possible, éliminer toute source de compétition alimentaire sur le site. Par mesure de sécurité, il est recommandé de ramasser les rongeurs morts afin qu'ils ne soient pas consommés par d'autres animaux (risques d'intoxication secondaire).

Doses d'utilisation :
Contre les rats : 60 à 100g tous les 5 à 10 mètres :
contre les souris : 40g tous les mètres tous les 1 à 2 mètres.
Adapter la dose ou le nombre de sachets préconisés par poste d'appâtage à la dose efficace recommandée.

Le nombre de postes d'appâtage est fonction du site du traitement, de l'importance et de la gravité de l'infestation. Les postes doivent être placés le long des chemins empruntés par les rongeurs et dans les endroits les plus fréquentés.

**UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRÉCAUTION.**
**avant toute utilisation, lisez les étiquettes et les informations concernant le produit.**


Mise à jour le 05.03.18

FDS disponible sur www.aedes.fr

75, rue d'Orgemont 95210 SAINT GRATIEN
**Tél. : 01 39 89 85 86 - Fax : 01 39 89 86 44 - Mail : info@aedes.fr - Site internet : www.aedes.fr**
SAS au capital de 202.528 euros - RCS Pontoise B349783076 - Code APE 4675Z - N° SIRET 349 783 076 00038 - N° TVA FR 39349783076